



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes

Informations sur les postes d'A.T.E.R. au Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes est le fruit d'une collaboration entre l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Université de Bucarest. Il bénéficie, depuis sa création en 1995, de l'appui du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et d'un Consortium d'universités françaises (au nombre de 15 aujourd'hui : Université d'Aix-Marseille, Université de Bordeaux, Université de Lille, Université Jean Moulin Lyon 3, Université de Montpellier, Université d'Orléans, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris 2 Panthéon-Assas, Université Paris Saclay, Université Paris Nanterre, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rennes, Université de Strasbourg, Université de Toulon), présidé par l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Depuis la rentrée 2020, l'Université du Luxembourg est membre associé du Consortium d'appui au Collège Juridique.

Situé au sein de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest, le Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes propose une formation d'une durée de trois à cinq ans permettant d'obtenir, en parallèle des diplômes roumains, la Licence en droit, le Master 1 et le Master 2 « Droit et gouvernance des affaires internationales et européennes » délivrés par l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Le Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes accueille ainsi chaque année environ 300 étudiants. Les enseignements sont délivrés par des enseignants-chercheurs issus des universités du Consortium.

Les plaquettes des enseignements de la [licence](#), du [Master 1](#) et du [Master 2](#) sont accessibles en ligne.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les A.T.E.R. et doctorants ont à leur disposition une salle avec bureaux et ordinateurs au sein de la Faculté de Droit de Bucarest. Ils ont accès à la Bibliothèque française de Droit du Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes, à la Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest et à d'autres bibliothèques.

Outre leurs missions d'enseignement, les A.T.E.R. ont l'opportunité d'évoluer dans un environnement scientifique stimulant : rencontres et échanges avec les enseignants issus des universités françaises du Consortium, existence d'un [Institut juridique francophone doctoral et postdoctoral](#), participation à divers [colloques et conférences](#), contribution à des doctoriales organisées au sein même du Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE VIE À BUCAREST

Logement. - Le loyer moyen d'un studio situé à proximité du Collège juridique est de 300 euros par mois.

Transports. - Le Collège juridique est très bien desservi par les transports en communs :

- Métro : arrêts Eroilor ou Izvor (ces deux arrêts sont situés à +/- 10 minutes à pied de la Faculté) : lignes M1 et M3 du métro ;
- Bus : arrêt Facultatea de Drept (situé quelques mètres plus loin que la Faculté) : lignes 61, 66, 69, 90, 91, 122, 137, 138, 163, 268, 336, 516, 6.

Le prix d'un ticket de bus ou de métro est de 3 lei (environ 0,60€) et plusieurs abonnements sont possibles.

Monnaie. - La Roumanie a conservé sa propre monnaie : le *leu* (*lei* au pluriel) – appelé RON (acronyme de *romanian new leu*) dans les normes internationales - divisé en *bani* (1 *leu* = 100 *bani*). On parle indifféremment de *lei* ou de RON.

Langue. - Il n'est pas nécessaire de parler le roumain pour vivre à Bucarest : les personnes parlent très bien français ou anglais.

Commerces. - Bucarest compte beaucoup de commerces de proximité et plusieurs d'entre eux sont ouverts en continu.

Vie culturelle. - L'Institut Français de Bucarest organise des évènements gratuits et des spectacles. Capitale de la Roumanie, Bucarest compte de nombreux musées et lieux incontournables, tels que le *Palatul Parlamentului* (palais du Parlement, deuxième plus grand bâtiment administratif au monde), l'*Atheneul Român* (Athénée roumain), le *Muzeul Național de Istorie a României* (Musée national d'histoire de la Roumanie), le *Muzeul Național de Artă al României* (musée d'art de la Roumanie), *Casa Ceaușescu* (l'ancienne résidence de Nicolae Ceaușescu), etc. L'opéra est situé juste à côté du Collège Juridique et propose de nombreux spectacles, les billets les moins chers étant à 50 RON (environ 10€).

Santé. - L'Ambassade de France en Roumanie propose une liste de médecins francophones, hôpitaux et cliniques en Roumanie. Le remboursement des soins de santé se fait sur présentation de la carte européenne d'assurance maladie ou après avancement des frais et envoi d'un formulaire à la caisse d'assurance maladie.

Restrictions sanitaires. - Le « certificat vert » (équivalent du « pass sanitaire » français) est exigé pour l'entrée dans les centres commerciaux, cafés, restaurants, lieux culturels et administrations publiques. Le QR code du pass sanitaire français est reconnu par les autorités roumaines. Consulter le site de l'Ambassade de France en Roumanie pour connaître les restrictions en vigueur en Roumanie.

Pour toutes autres informations complémentaires : consulter les conseils aux voyageurs de France Diplomatie.